

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du **CONSEIL COMMUNAL** du  
7 mai 2018

---

**Présents:** Mme TARGNION, Bourgmestre;

Mme RENIER, Présidente du C.P.A.S.;

Mmes et MM. PITANCE, AYDIN, ORBAN, BEN ACHOUR, PIRON, ISTASSE, LAMBERT, Echevins et Echevine;

M. NYSSSEN, Président du Conseil;

Mmes et MM. LEGROS, ELSSEN, BREUWER, BOTTERMAN, VAN DE WAUWER, POLIS-PIRONNET, DEGEY, CARTON, GILSON, MESTREZ, CELIK, OZER, ~~DUMOULIN~~, VOISIN, BERRENDORF, DENIS, KRIESCHER, NAJI, SCHROUBEN, LEONARD, EL HAJAJI-DARRAJI, DETHIER, GREIMERS, LUKOKI, LOPEZ RODRIGUEZ-PIROTTE, PAULY-CLOSE, LEPAS, Conseillers et Conseillères;

M. DEMOLIN, Directeur général.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 32.- GESTION IMMOBILIERE LOCATIVE - Appartement sis place Sommeleville n° 4/2ème étage - Projet de bail - Adoption.

LE CONSEIL,

Vu l'article L1222-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu la loi du 20 février 1991 modifiant et complétant les dispositions du Code civil relatives aux baux à loyer, modifiée par la loi du 13 avril 1997 et les lois et décrets ultérieurs;

Vu le projet de bail en vue de la location d'un appartement sis place Sommeleville n° 4/2ème étage;

Vu le rapport du Service en date du 25 avril 2018;

Vu l'avis favorable émis par la Section "Travaux-Environnement-Informatique-FEDER" en sa séance du 4 mai 2018;

A l'unanimité,

APPROUVE

le bail avec Mme GIURANNO Luigina, en vue de la mise à disposition, à partir du 1er juin 2018 pour un bail de neuf ans, d'un appartement sis place Sommeleville n° 4/2ème étage à 4800 Verviers, moyennant paiement d'un loyer mensuel de 350,00 € (trois cent cinquante).

La présente délibération sera transmise pour information à la locataire.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

P. DEMOLIN

M. TARGNION